



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Commune de Saint-Christol

40 route de Mézilhac
07160 SAINT-CHRISTOL
Téléphone : 04 75 29 23 69
E-mail : mairie.st.christol@orange.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2024

Présents : Karine BROSSE, Danielle COULOMB, Erika COULOMB, Nicolas FREYDIER, Jean-Luc GROUSSET, Christophe HUBAC, Michèle HUBAC , Anne-Sophie PETREL
Absents : Claire DESJARDINS, Guy MILLER

Le Conseil Municipal de Saint-Christol (07), légalement convoqué s'est réuni le vendredi 2 février 2024 dans la salle de la mairie à 20 h

1/ Désignation d'un secrétaire de séance : Danielle COULOMB.

2/ Approbation du PV du conseil municipal du 8 décembre 2023 à l'unanimité.

3/ Dossiers soumis à délibération :

Vente d'une parcelle communale sur le hameau de la Blachette

Estelle ROBERT et Benjamin BAUDOUIN-PICAUD sollicitent la commune pour faire l'acquisition de la parcelle communale C0775 de 151 m² attenante à leur maison pour en faire un parking.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre cette parcelle pour 75 €, les frais de notaire étant à la charge des acheteurs.

Approbation des nouveaux statuts de Val'Eyrieux

Le conseil communautaire, réuni le 11 décembre 2023, a décidé de modifier les statuts de la communauté de communes pour y intégrer la compétence « Urbanisme » pour mettre en place un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Cette compétence ne sera acquise que si la majorité des communes approuve cette modification.

Les élus décident à l'unanimité d'approuver la modification des statuts de Val'Eyrieux.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Beauvène pour l'année scolaire 2022-2023

La commune de Beauvène sollicite une participation financière de 150 € par enfant domicilié à St Christol, aux frais de fonctionnement de son école. Sur l'année scolaire 2022-2023, ce sont 3 enfants concernés. Le montant de la subvention s'élève donc à 450 €. Le conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.

Jours et heures d'ouverture de la mairie :
mardi et vendredi de 13 à 17 h

Budget 2024 : vote de la fixation de la durée d'amortissement

Le passage à la M57 pour le budget 2024 impose de voter en amont du vote du budget la fixation de la durée d'amortissement maximale pour les biens mobiliers ou immobiliers.

La commune s'engage donc à amortir sur un maximum de 5 ans les biens mobiliers et sur un maximum de 30 ans les biens immobiliers.

Adoption de cette disposition à l'unanimité.

4/ Dossiers non soumis à délibération :

Point travaux

La pose d'un grillage de clôture sur les 2 cimetières est terminée.

Les enrochements sur la route de l'Auche et de Ponsiac suite aux intempéries d'octobre sont achevés, ainsi que le déblaiement d'un éboulement sur la route des Pizes.

Les travaux prévus sur Echarlives avec la réfection de murs sont en cours.

La remise en état de la DFCI devrait intervenir au printemps.

Prévisionnel des gros travaux pour 2024 :

Remise en état de la chaussée sur **Echarlives le Haut**, avec décapage de l'accès, empierrement, drainage de la source, avec ou sans goudronnage, devis à demander ainsi que dossier de demande de subvention auprès du Département.

Aménagement de l'aire de retournement et de parking sur le **chemin du Roure**, avec rétrocession à la commune d'une parcelle par Florian COULOMB et consolidation de la voirie communale par un enrochement. Demande de subvention à demander au Département.

Réfection de la toiture du **Temple**. Les retours de demandes de subvention et de la collecte sont en cours. Les travaux devraient intervenir au plus tard à l'automne.

Point logement – gîtes

Les élus de la commission « logement » ont réalisé un tableau de recensement de l'ensemble des logements et des caractéristiques de chacun pour permettre un meilleur suivi du parc locatif.

A prévoir le changement de quelques mobilier dans les gîtes : parasols, transat, armoires, radiateurs....

Le compteur électrique de la mairie nécessiterait une augmentation de sa puissance. Des démarches sont en cours avec EDF à ce sujet.

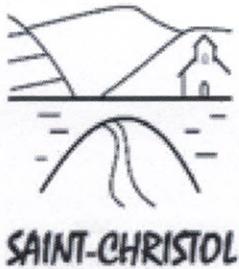
Point budget

Le budget 2023 a été réalisé à 83 % sur les dépenses de fonctionnement et à 87 % sur les recettes.

Pour ce qui concerne l'investissement, seulement 45 % des dépenses ont été réalisées. L'explication provient du fait que l'ensemble des travaux de goudronnage a dû être réglé sur le fonctionnement.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 74 % grâce à la perception des dernières subventions relatives à l'aménagement de la mairie.

A noter que l'ensemble des loyers des 7 logements, des 2 gîtes et de l'agence postale, rapportent à la commune une recette annuelle de plus de 50 000 €.



DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

Commune de Saint-Christol

40 route de Mézilhac
07160 SAINT-CHRISTOL
Téléphone : 04 75 29 23 69
E-mail : mairie.st.christol@orange.fr

Mise en place de composteurs collectifs

Le SICTOMSED prévoit à partir de septembre 2024 l'installation de 2 composteurs collectifs sur la commune : un premier sera installé sur le site de prélèvement de la Théoule, réflexion en cours pour le deuxième (soit à Viallet, soit dans le village).

Questions diverses

- Béatrice Grefferat, notre secrétaire de mairie a donné sa démission au 30 avril 2024. Il faut donc lancer un appel à candidature pour son remplacement.
- Inauguration de la mairie et du préau le 4 mai 2024 à 11 h. Les cartons d'invitation sont en cours de préparation.
- Les arches en bambous installées sur l'aire de pique-nique de la Chirouze nécessiteraient pour leur consolidation de bénéficier de plantes grimpantes. Réflexion en cours à ce sujet.
- Cécile GIRE, animatrice Sport-Nature à Val'eyrieux, s'est permise de contacter la commune de Saint Christol afin de comprendre les modifications réalisées sur le chemin rural de Faveyrole. Pour rappel, le dit chemin est inscrit au PDIPR et autorise ainsi la libre circulation des randonneurs (piétons et vététistes). Bien que Mme PETREL ait récemment clôturé une parcelle attenante, elle nous confirme que le passage des randonneurs est laissé libre. Enfin Mme PETREL s'est également engagée à contacter Mme GIRE.

Fin de la séance à 22h40.

Prochain conseil municipal pour voter le budget le 5 avril 2024 à 20 h.

Le Maire,
Nicolas FREYDIER.



La secrétaire de séance,
Danielle COULOMB

Jours et heures d'ouverture de la mairie :
mardi et vendredi de 13 à 17 h